

Réf: Dossier 289360

Avis de constitution

SOCIETE « MADAN GLORIEUX »

Siège ABIDJAN Anyama Christiankoi, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MADAN GLORIEUX »

Objet : Exploitation minière; Achat et vente de minerais.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Anyama Christiankoi, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle MIAN TAHALI CHRISTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00788 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10555/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

